

# Bulletin VigiViti-81

n°8 - 29 mai 2018, d'après le BSV n°8



#### **MER 30**

A	15	6
ACO.		
7 7	23	5

#### **JEU 31**

	14	6
000	20	30

#### **VEN 01**

13	0
 24	0

#### **SAM 02**

V - 1	1.4	,
1		
	28	

# **DIM 03**

	16	0
1		
7	27	3

## **LUN 04**

	16	0
1		
	26	10

#### Cette semaine :

- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Flavescence dorée
- Divers

# Stades phénologiques

Les stades ont rapidement progressé ce week end, le vent et les températures ont permis une pousse rapide. Nous trouvons des Gamay, Merlot et Loin de l'Oeil à 20-40% de la floraison.

Le vent de ce week-end a provoqué de nombreux dégâts de casse de rameaux. Nous observons aussi des dégâts sur bouts de grappes, liés aux passages de grêle datant d'une dizaine de jours.

Les pluies de ces deux derniers sont très hétérogènes : Castanet 40mm, Montans 17mm, Cadalen 22mm, Lisle-sur-tarn 7 mm, et 12 mm sur les côteaux.

#### **MILDIOU**

#### Analyse de risque



#### Observation au vignoble :

Sortie de tâches sur feuilles sur Loin de L'Oeil, Merlot, Mauzac et Gamay, et ponctuellement sur grappes sur Loin de L'Oeil et Gamay.

Soyez vigilants dans les prochains jours et observez vos parcelles.

#### **Modélisation:**

Des contaminations de masse ont eu lieu sur tous les secteur ayant pris plus de 20mm. Il suffit de 4mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

### **Préconisations**

# Strictement préventifs :

\* Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)

- \* LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact
- \* Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR
- \* Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)
- \* Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)

# Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24h qui suivent la pluie :

- \* Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max) CMR, ZNT 50m
  - \* Capri WG, bénalaxyl/mancozèbe,
- 2,5kg/ha, (3 applications max) CMR
- \* Fantic F, kiralaxyl/folpel, 2kg/ha, (2 applications max) CMR
  - \* Amphore F pépite,
- mandipropamide/folpel, 2,5L/ha, (2 applications max) CMR
- \* Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)
- \* Idaho, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) CMR

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 80% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

#### **Alternative**

Mise en oeuvre de la prophylaxie

# A retenir

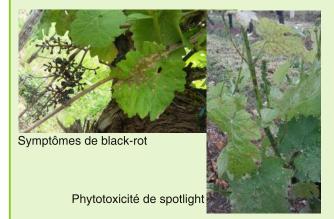
Sortie de tâches, dés 4mm des contaminations sont prévues.

#### **BLACK ROT**

#### Analyse de risque

#### Observations:

Le nombre de tâches de Black Rot évoluent peu depuis la semaine dernière, par contre elles ont fructifié dans la semaine (attaque importante, surtout sur les tailles rases). Sur les parcelles en conduite classique il n'y a pas d'attaque généralisée.



#### Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues. Attention aux repiquages liées à la rosée matinale sur les parcelles touchées.

#### **Préconisations**

Privilégiez la polyvalence des produits.

- \* Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR
- \* Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha, (2 applications max) CMR, ZNT 50m
- \* Capri WG, bénalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) CMR
- \* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)
- \* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha CMR (3 apllications max)
- \* Ecrin pro, fenbuconazole, 1,5L/ha, (2 applications max)
- \* Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) CMR
- \* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)
  - \* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métirame ont une action secondaire sur le black-rot.

#### **Alternatives**

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Les conditions météo sont favorables

#### **OIDIUM**

#### Analyse de risque

#### Observations:

Pas de symptôme à ce jour.

#### **Préconisations**

Nous sommes sur la période sensible de la floraison.

#### Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

- \* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)
- \* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha CMR (3 applications max)
  - \* Ecrin pro, fenbuconazole; 1,5l/ha (2 app. max)
  - \* Formose, Mayandra, tébuconazole, resp.

0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) CMR

\* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

<u>Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an</u>
\* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine,

0,2L/ha

\* Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

\* Vivando, métrafénone, 0,2L/ha

\*Pyrioviti, pyriofenone, 0.3L/ha <mark>CMR</mark>

#### <u>Alternatives</u>

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle. <u>A retenir</u>

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

#### VERS de la GRAPPE

# Analyse de risque

#### <u>Observations</u>

Le vol est terminé. Les premières larves et glomérules sont observées. Des comptages sont à prévoir sur les parcelles sensibles et à historique.

#### **Préconisations**

Le seuil de nuisibilité de la G2 se situe à 50 à 80 glomérules pour 100 grappes.

Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

#### Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

<u>A retenir</u>

Faire des comptages

# **CICADELLE VERTE**

#### Analyse de risque

#### **Observations:**

Des larves sont observées. Le niveau de population est faible : 8 à 15% des feuilles occupées. Des adultes continuent de voler.

#### **Préconisations**

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100

feuilles. Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

#### **Alternatives**

premières larves

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des

<u>A retenir</u>

Observez vos parcelles.

#### **FLAVESCENCE DOREE**

#### Analyse de risque

#### **Observations**

Les 1ères éclosions ont eu lieu dans la cage d'émergence mais on n'observe pas encore de larves au vignoble.

#### **Préconisations**

Les dates seront précisées ultérieurement mais on s'oriente vers un T1 autour du 20 juin (date non officielle)

#### **DIVERS**

<u>Botrytis</u>: présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux . Quelques grappes sont aussi impactées.





<u>Carences</u>: De nombreuses carences sont observées: chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes (attention de bien lire les notices des foliaires employés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de floraison).

<u>Cigarier</u>: De nombreux cigares sont visibles sur les vignes mais sont sans incicence.





Court noué: symptômes sur Gamay et Duras.

**Escargots** : des dégâts très ponctuels, mais qui peuvent être importants.

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

# Prochain bulletin le 5 juin 2018

# Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (o'idium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy: http://ephy.anses.fr. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.









La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 , dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs BP 89 – 81003 ALBI Cedex Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09 Email : accueil@tarn.chambagri.fr Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL

v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.61.99.57.86

t.massol@tarn.chambagri.fr - 07.86.17.86.03

